

Hannut, le 21 juin 2024

Chers parents,

Début juillet, votre enfant va recevoir son bulletin avec son diplôme, le CEB (et/ou autre(s) attestation(s) de réussite), ainsi que la/les attestations relatives à la langue moderne (via l'école primaire).

Les parents des élèves de 1^{re} veilleront à rassembler et à remettre à leur enfant l'ensemble des documents qui sont indispensables à l'officialisation et à la régularité de toute inscription au Lycée, **idéalement pour le jour de la rentrée des classes**.

Mais comme annoncé, il vous est toujours possible d'apporter les documents le **4 juillet** ou le **5 juillet** (*en heures scolaires, le mieux étant en matinée entre 9h et 12h*).

Les documents à remettre sous enveloppe nominative fermée sont les suivants :

1. Le Certificat d'étude de base (C.E.B.)

*Attention : il est impératif de remettre le **document original** dûment signé par votre enfant (pas de photocopie admise) ;*

2. L'Attestation de suivi de langue moderne (document original svp) ;

3. L'Attestation du suivi de l'immersion (document original svp) ; si cela a été le cas ;

Ces documents sont délivrés et signés par la Direction du fondamental via le bulletin de juillet.

4. un document imprimé reprenant les données de la **puce** et copie de la **carte d'identité de votre enfant** via le lecteur de carte, via votre Commune de résidence ou via l'Accueil du Lycée (sauf si la pièce d'identité a déjà été transmise à l'inscription ; la date de la carte doit rester en ordre de validité dans le dossier de votre enfant).

NB 1 : Pour toute nouvelle pièce d'identité, merci de transmettre les nouveaux documents au secrétariat élèves dans les meilleurs délais.

NB 2 : Merci de veiller à la vérification des données sur tous les documents scolaires (l'orthographe du nom et prénom de votre enfant, lieu et date de naissance, signatures, sceau de l'établissement scolaire, ...).

Le Formulaire d'adhésion aux Projets et Règlements :

Trois fascicules explicitent les projets et règlements de notre établissement. Ces textes fondent notre action éducative et pédagogique.

Ce formulaire vous a été présenté le jour de l'inscription et si certains documents d'inscription ne sont pas encore finalisés et/ou signés, vous serez invités à vous présenter au secrétariat élèves afin d'officialiser définitivement l'inscription de votre enfant.

Remarques :

- **L'accord d'adhésion** : Ces textes relatifs aux textes fondateurs de notre action pédagogique et éducative sont consultables en ligne sur le site du Lycée via l'onglet « Notre école » ou via le lien suivant : <https://www.ecah.be/lycee/page.php?p=3>
- Les **informations** et **modalités** concernant les « frais scolaires » – « Rent a Book » (achats livres scolaires), « ITschool » (plateforme financière – réservation sandwiches, casiers et facturations, autres frais) – vous seront envoyées par mail **prochainement**.
- **Les 26-27/08/2024 dès 14h50** **Rencontre avec les parents des élèves concernés par l'intégration.**
- **Le 27/08/2024 8h30 - 14h30** **Rentrée des classes pour tous les élèves de 1^{re} année**
12h50 - 14h30 **Rentrée des classes pour tous les élèves de 2^e année**

Un autre mail vous parviendra fin août pour préciser les contours de la rentrée.

Toute autre démarche administrative implique impérativement de s'adresser à **l'Accueil** qui assure le secrétariat élèves (Gestion des « *dossiers élèves* », L. Krüger : 019/519.500).

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

Jean-Michel PINTE
Directeur a.i.

019/519 500

www.ecah.be/lycee/